Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prime de depart a la retraite travail entreprise de transport

---
Par Visiteur

Bonjour
je travaillais depuis 2000 dans une entreprise de transport ; cette entreprise a été rachetée en 2007 avec les salariés ;
j'ai par ailleurs pris ma retraite en juin 2009 agé de 60 ans et 5 mois
Puis je prétendre a une prime de départ à la retraite ?
en vous remerciant

Par Visiteur

Cher monsieur,

je travaillais depuis 2000 dans une entreprise de transport ; cette entreprise a été rachetée en 2007 avec les salariés ;
j'ai par ailleurs pris ma retraite en juin 2009 agé de 60 ans et 5 mois
Puis je prétendre a une prime de départ à la retraite ?
en vous remerciant

Il s'agissait d'une entreprise de transport routier? Étiez vous ouvrier ou bien cadre?

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonsoir
Il s'agissait d'une societe de transport de marchandises
j'étais chauffeur poids lourd. dans la societé CGVL;
categorie ouvrier.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Conformément à l'article 11 quinquies de votre convention collective, la prime de départ à la retraite n'est dûe que lorsque le salarié a acquis une ancienneté supérieure à 10 ans dans l'entreprise.

Vous ne bénéficiez donc pas, malheureusement, de votre prime de départ à la retraite.

Très cordialement.